

Mines et sous-munitions: même combat?

SIMON PETITE, Date: Mardi, 19 septembre @ 00:00:00

Sujet Solidarité

DÉSARMEMENT - Les Etats qui ont banni les mines antipersonnel font le point à Genève. Mais pas question d'étendre l'interdiction aux bombes à sous munitions, encore récemment utilisées au Liban.

Quelle est la différence entre une mine antipersonnel et une bombe à sous-munitions? Fondamentalement aucune, vous répondra un démineur. Posez la question à un diplomate et il vous expliquera que les premières sont interdites, pas les secondes.

Les bombes à sous-munitions sont tout sauf une arme chirurgicale. Un obus de ce type peut libérer jusqu'à une centaine de petits projectiles sur une vaste zone. Alors que les mines sont spécialement conçues pour sauter sous le pied de leurs victimes, les sous-munitions devraient exploser lors de leur impact au sol. Mais vu l'important taux de ratés (parfois plus de 50%), quantité d'entre elles restent sur le terrain.

«Une fois repérée, il est beaucoup plus facile de neutraliser une mine antipersonnel, expose Hansjörg Eberle, directeur de la Fondation suisse de déminage (FSD). Les sous-munitions sont beaucoup plus instables. En Afghanistan, il est arrivé que certaines sautent à cause d'une variation de température ou parce que quelqu'un utilisait un téléphone portable à proximité.»

Discussions de couloirs

Plus dangereuses, plus puissantes et tout aussi sournoises, les sous-munitions ne tombent pas sous le coup de la Convention d'Ottawa, entrée en vigueur en 1999 et qui n'interdit que les mines antipersonnel. Les 151 gouvernements signataires du traité réunis cette semaine à Genève n'en parleront donc pas. Ou seulement dans les couloirs. Le sujet est en effet d'une actualité brûlante.

«Au Liban, nous avons couvert des villages entiers avec des bombes à sous-munitions, ce que nous avons fait était insensé et monstrueux», a récemment révélé un officier israélien au journal Haaretz. Selon ce témoignage, l'armée aurait tiré 1800obus de ce type, soit 1,2 million de projectiles semés sur le Sud-Liban. Comme auparavant au Kosovo, en Afghanistan ou en Irak, les mini-bombes n'ont de loin pas toutes explosé au sol et les habitants qui reviennent chez eux en paient quotidiennement le prix. Depuis le cessez-le-feu, on dénombre 83 victimes civiles, dont neuf ont perdu la vie.

Complicité suisse?

Sur les quelque 20000engins détruits par les équipes de démineurs au Sud-Liban, environ 10% ont probablement été développés en collaboration avec la Suisse. «L'entreprise RUAG, détenue par la Confédération, ne produit plus de bombes à sous-munitions depuis 1999, car l'armée suisse en dispose aujourd'hui suffisamment», précise Cyril Amberg, secrétaire de la campagne suisse contre les mines antipersonnel.

Le modèle israélo-suisse est doté d'un dispositif d'autodestruction. Invoquant cette innovation, Berne ne veut pas interdire les mini-bombes mais milite pour une «réglementation». L'ambassadeur Anton Thalmann a répété ce credo hier. «Le pourcentage des munitions non explosées ne doit pas excéder un à deux pour cent.» Selon le diplomate, les bombes à disposition de l'armée suisse répondent à cette exigence. «Mais au Liban cela n'a pas fonctionné dans 10% des cas, objecte M. Amberg. Malgré les améliorations techniques, les sous-munitions restent peu fiables et ne peuvent épargner les civils.»

«Un problème plus grave»

Si les mines antipersonnel ont tendance à être moins utilisées (lire ci-dessous), il n'en est rien pour les sous munitions. Une septantaine de pays en ont en stock. «Le problème risque d'être encore plus grave que celui des mines», met en garde Paul Vermeulen, directeur de Handicap International. Une coalition a été formée pour tenter de faire interdire ces bombes.

Mais pour des raisons de «stratégie politique», pas question de mélanger les deux domaines. «La Convention d'Ottawa n'aurait pas été ratifiée par autant d'Etats si elle interdisait d'autres armes», souligne M. Vermeulen. La coalition penche pour un nouveau traité.

Le chemin est encore long. Pour l'instant, seule la Belgique a décidé de ne plus produire de bombes à sous-munitions. La Norvège a, pour sa part, décrété un moratoire sur ces armes. En Suisse, le Conseil national se prononcera sur une initiative parlementaire du radical genevois John Dupraz en décembre prochain. Bruxelles sera-t-il alors moins seul?

Moins utilisées mais toujours aussi meurtrières

SPe

Les mines antipersonnel sont de moins en moins utilisées dans le monde. En 2005 et au premier semestre 2006, seuls trois gouvernements en ont enterré: la Birmanie, le Népal et la Russie. Par contre, ces armes rudimentaires demeurent populaires auprès des groupes rebelles. Les plus friands sont les FARC colombiens et l'armée de libération karen en Birmanie. La Convention d'Ottawa, qui bannit l'emploi, la production et le commerce des mines, fonctionne. L'Ukraine, qui détient le quatrième stock mondial, vient d'ailleurs de rejoindre le camp des abolitionnistes. «Plus de trois quart des nations ont ratifié le traité et la plupart d'entre elles respectent leurs engagements», s'est réjoui Steve Goose, de Human Rights Watch, en présentant le rapport annuel de la Campagne pour interdire les mines (ICBL). Mais la Convention n'a pas encore porté tous ses fruits sur le terrain. En 2005, 7328 personnes, en écrasante majorité des civils, ont sauté sur une mine, 11% de plus que l'année précédente. Et il ne s'agit que des cas recensés. Le nombre réel des victimes serait plus proche des 15000 voire 20000, selon ICBL.

Chaque signataire s'engage à déminer son territoire d'ici à dix ans. Là aussi, des progrès «impressionnants» ont été accomplis avec un nouveau record: l'an dernier, 740 km², l'équivalent de la ville de New York, ont été nettoyés. Le Guatemala et le Surinam en ont fini avec le fléau.

78 pays ne peuvent pas en dire autant. 29 Etat devraient avoir déminé d'ici 2009 ou 2010 mais treize n'y parviendront probablement pas. Parmi les retardataires, la Bosnie Herzégovine, le Cambodge, le Mozambique ou la Thaïlande. A Genève, la question de ces délais seront au centre des discussion des délégués. Les augures sont d'autant moins favorables que l'an passé les bailleurs de fonds se sont montrés moins généreux.

Le premier donateur reste les Etats-Unis (81,9 millions de dollars), qui, comme la Chine ou la Russie, n'a toujours pas ratifié la Convention d'Ottawa. Washington se réserve le droit de

produire des mines, même si le Congrès a bloqué le développement de nouvelles munitions, qui, selon un activiste, «ne font aucune différence entre la botte d'un soldat et le pied d'un civil». Quant à la Suisse, elle a légèrement augmenté son aide (15,1 millions de francs).
SPe

Cet article provient de Le Courrier
<http://www.lecourrier.ch/>

L'URL de cet article est :
[http://www.lecourrier.ch/modules.php?
op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=42145](http://www.lecourrier.ch/modules.php?op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=42145)